

TRAITÉ CONSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

Raffarin renonce à défendre la laïcité



Le projet de Traité constitutionnel de l'Union européenne, discuté ce week-end par le Conseil des chefs d'État et de gouvernement, accorde des privilèges politiques et fiscaux aux Églises et aux Loges maçonniques. Considérant ces avantages comme insuffisants, le Saint-Siège et les Loges anglo-saxonnes poussent à l'inscription d'une référence à Dieu dans la Constitution. Dans un courrier adressé à un groupe de 250 eurodéputés, Jean-Pierre Raffarin indique qu'il ne reviendra pas sur ces questions, renonçant ainsi à défendre le principe français de laïcité. La messe est déjà dite !

page 2

Qui peut sauver l'Union européenne ?

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

Le sommet européen de Bruxelles de ce week-end revêt une importance dramatique. Les institutions sont arrivées à saturation au moment où l'Union s'élargit. Le Traité de Nice, qui devait définir une nouvelle règle du jeu est inapplicable et le projet de Traité constitutionnel, qui ne pourrait être mis en œuvre qu'en 2009, ne fait pas consensus. Jean-Luc Dehaene, Giuliano Amato et Valéry Giscard d'Estaing supplient qu'on ne rejette pas le projet qu'ils ont rédigé

page 8

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

■ L'émissaire états-unien chargé des questions de l'Holocauste déclare qu'il est difficile d'enseigner sur ce sujet dans les pays européens à forte minorité musulmane

■ Le président iranien compte sur un axe Iran-Pakistan-Turquie pour stabiliser la région

■ Le président iranien évoque avec Kofi Annan la participation de l'ONU à la stabilisation de l'Irak

■ Le président libanais rencontre son homologue iranien en marge d'une conférence organisée par l'ONU

■ Les États-Unis nomment un dirigeant pétrolier ambassadeur en Arabie saoudite

■ Pour l'armée israélienne, la Ligne bleue pourrait devenir « transparente »

page 14

TRIBUNE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN MAURIZIO TURCO

Pas de privilèges pour les Églises et les loges maçonniques dans l'Union européenne



Le député européen Maurizio Turco a rassemblé 253 de ses collègues parlementaires pour s'opposer à l'article 51 du projet de Constitution de l'Union européenne. Il permettrait aux Églises d'échapper aux lois générales de l'Union pour maintenir des pratiques discriminatoires en leur sein, et leur reconnaîtrait un rôle privilégié de conseil auprès des institutions politiques. Ces dispositions ont été obtenues à la suite d'un marchandage qui accorde des droits similaires aux loges maçonniques.

page 5

Traité constitutionnel de l'Union européenne

Raffarin renonce à défendre la laïcité

Le projet de Traité constitutionnel de l'Union européenne, discuté ce week-end par le Conseil des chefs d'État et de gouvernement, accorde des privilèges politiques et fiscaux aux Églises et aux Loges maçonniques. Considérant ces avantages comme insuffisants, le Saint-Siège et les Loges anglo-saxonnes poussent à l'inscription d'une référence à Dieu dans la Constitution. Dans un courrier adressé à un groupe de 250 eurodéputés, Jean-Pierre Raffarin indique qu'il ne reviendra pas sur ces questions, renonçant ainsi à défendre le principe français de laïcité. La messe est déjà dite !



Le Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin.

Le Conseil européen de Bruxelles, réuni ce week-end se doit se prononcer sur le projet de Traité constitutionnel de l'Union européenne. Parmi les nombreux sujets de divergence (répartition du droit de vote, droit de veto, défense, élargissement de la Commission, etc.), les chefs d'État et de gouvernement devront trancher la question de la référence à Dieu et du rôle des Églises.

Sur ce point, la délégation française est supposée d'une grande rigidité dogmatique. L'histoire de ce pays a en effet été profondément marquée par les

guerres de religions, puis la Révolution. La liberté individuelle a été acquise d'abord contre Rome, avec le gallicanisme catholique, puis contre l'Église catholique elle-même. L'État monarchique, puis républicain, s'est fait le garant de la liberté de conscience. Cependant par nature, l'État tend toujours à imposer sa raison et à nier les libertés individuelles. De cette histoire particulière, il résulte une idéologie équivoque, la laïcité. Pour les uns, elle est l'institutionnalisation de la tolérance de la philosophie des Lumières, pour d'autres, elle est un facteur de cohésion sociale par élimination des particularismes.

La France s'est donc vivement opposée à l'invocation de Dieu dans la Charte des droits fondamentaux, puis dans le projet de Traité constitutionnel. Mais en se fixant sur une formulation symbolique, le débat s'est égaré. Le gouvernement de Lionel Jospin a accepté une référence à un « *héritage spirituel* » comme une concession. Or, précisément cette formulation est beaucoup plus grave parce qu'elle implique une définition particulière de l'Union européenne.

Seules l'Allemagne et la Grèce invoquent Dieu dans leur Constitution, tandis que la France fait référence à l'Être suprême dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen placée en annexe de sa Constitution. Le problème n'est donc pas dans une référence à la transcendance, mais dans la revendication de cette transcendance par des Églises et leur prétention à en tirer une autorité sur l'Union.

Une telle question ne se pose que depuis que l'Europe aspire à son indépendance. Initialement constituée à l'initiative du département d'État des États-Unis, la CECA (lointain ancêtre de l'actuelle Union) avait été planifiée par le plan Marshall. Washington entendait stabiliser l'Europe occidentale face à l'Union soviétique et acceptait pour cela de financer la reconstruction à condition que les Européens s'unissent. Cette volonté américaine coïncidait avec celle d'Européens soucieux de se réconcilier et de prévenir de nouvelles guerres. Mais avec l'effondrement de l'URSS, ces intérêts divergèrent. Désormais, l'Europe est écartelée entre atlantistes et indépendantistes. La construction institutionnelle doit donc pour se poursuivre redéfinir ses objectifs.

L'Union européenne est-elle fondée sur un contrat social entre Peuples souverains, sur un contrat social entre individus citoyens, sur une histoire commune ou encore sur des valeurs communes ? Fuyant ses responsabilités les plus élémentaires, la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, s'est efforcée de ne jamais en discuter et d'entretenir, le plus longtemps possible, un flou artistique.

Quoi qu'il en soit, le projet de Traité a implicitement évacué certaines options : en son article 51, il accorde des droits politiques et fiscaux particuliers aux Églises et aux Loges maçonniques. Étrangement cette violation concrète de la laïcité n'a pas suscité de réactions publiques, hormis une pétition de 250 eurodéputés et une tribune libre de leur porte-parole, Maurizio Turco, que nous avons publié en juillet et que nous reproduisons dans ce numéro. Il s'y indignait de ces pratiques discriminatoires. Les eurodéputés s'étaient simultanément adressés au Premier ministre français qu'ils imaginaient en champion de la

laïcité. Dans une réponse aussi laconique qu'ahurissante (voir notre document), Jean-Pierre Raffarin indique que cette affaire, inscrite à l'ordre du jour du sommet de Bruxelles des 13 et 14 décembre, est en fait déjà close depuis longtemps.

Doit-on comprendre que l'avenir du Traité constitutionnel est déjà scellé, que la délégation française ne se déplace pas pour négocier, mais pour enteriner un choix déterminé depuis longtemps ? Ou doit-on comprendre que la délégation française est prête à brader ses principes ?



Tribune du député européen Maurizio Turco

Pas de privilèges pour les Églises et les loges maçonniques dans l'Union européenne

Le député européen Maurizio Turco a rassemblé 253 de ses collègues parlementaires pour s'opposer à l'article 51 du projet de Constitution de l'Union européenne. Il permettrait aux Églises d'échapper aux lois générales de l'Union pour maintenir des pratiques discriminatoires en leur sein, et leur reconnaîtrait un rôle privilégié de conseil auprès des institutions politiques. Ces dispositions ont été obtenues à la suite d'un marchandage qui accorde des droits similaires aux loges maçonniques.



Depuis la fin de la Guerre froide, l'Union européenne tente de redéfinir ses ambitions et de se chercher un second souffle. L'adhésion de nouveaux États membres rend impraticables les règles anciennes et nous oblige à dépasser notre frilosité et à définir de nouvelles règles de fonctionnement à travers une Constitution.

Dans ce contexte, des organisations religieuses, principalement la *Conférence des évêques d'Europe* (COMECE), se livrent à un [lobbying effréné pour acquérir une fonction institutionnelle dans l'Union et préserver les privilèges dont elles jouissent dans certains États membres. Les interventions du souverain de l'État de la Cité du Vatican sont une ingérence dans la vie de l'Union, mais sont après tout sans conséquences. Les interventions internes au sein des institutions européennes sont plus problématiques : ainsi le président de la Commission européenne, Romano Prodi, exerce-t-il des pressions pour étendre à l'Union les privilèges consentis à l'Église catholique par le concordat offert par Mussolini en Italie [1].

Le Saint-Siège souhaite voir mentionner " l'héritage religieux ", et si possible " l'héritage chrétien " de l'Europe dans le préambule de la Constitution. Il souhaite aussi que mention explicite soit faite de " Dieu ". Ce débat s'était déjà développé lors de la rédaction de la *Charte des droits fondamentaux*. Il s'agit de savoir si l'Union est fondée sur des convictions religieuses, si elle est le fruit inexorable de notre Histoire, ou si elle l'expression d'un libre choix de ses citoyens à travers un contrat social évolutif. Nous écartons qu'au XXIe siècle on puisse fonder des institutions politiques sur des croyances religieuses, fussent-elles majoritaires. Mais nous ne pensons pas non plus que l'Union soit la conséquence mécanique de notre Histoire, et encore moins que cette Histoire soit exemplaire. Si nous devons parler d'un " héritage religieux ", c'est aussi celui des guerres confessionnelles qui ravagèrent notre continent. Si nous devons parler " d'héritage chrétien ", c'est aussi celui de la croisade intra-européenne contre les Albigeois ; c'est aussi celui de l'Inquisition qui brûla les trésors de nos bibliothèques et noircit notre terre de la cendre de ses bûchers ; c'est aussi celui du Bref *Quod Aliquantum* par lequel Pie VI condamna les Droits de l'homme ; c'est encore celui du *Syllabus* par lequel Pie IX s'opposa à la liberté, au droit, à la démocratie, et à la pratique religieuse responsable.

Cependant ce débat archaïque et médiatisé en masque un autre, bien moins noble et philosophique. Le Saint-Siège a déjà réussi à introduire dans le *projet de Constitution* une disposition à sa convenance, l'article 51, qui stipule que les Églises et les loges maçonniques seront régies par les droits nationaux et non par le droit général de l'Union, et institue un " dialogue transparent et régulier " entre elles et l'Union. Ainsi, grâce à cette alliance contre-nature des Églises et des loges maçonniques, ces organisations pourraient obtenir à la fois tout et son contraire : relever des compétences de l'Union pour jouir d'un statut institutionnel, tout en relevant -quant elles le veulent- des droits nationaux pour échapper aux obligations juridiques de l'Union. Ce double jeu leur permettrait, entre autres, d'être les seules associations à maintenir des fonctionnements internes discriminatoires -particulièrement vis-à-vis des femmes- en violation délibérée de la Convention européenne de sauvegarde des libertés fondamentales.

Et comme il n'y a pas de limites à ce jeu sur de multiples tableaux, l'article 51 est ainsi formulé qu'il ne reconnaît pas officiellement les Églises, mais uniquement les privilèges dont elles jouissent dans certaines États membres, tels que l'exemption de TVA pour l'Église catholique en Espagne et au Portugal. En d'autres termes, tout est bon pour conserver les privilèges honteusement acquis grâce aux Concordats signés par Franco en Espagne, Mussolini en Italie et

Hitler en Allemagne. Pourtant, l'Histoire nous a montré que, loin de favoriser le rayonnement spirituel des Églises, leurs privilèges et leurs pouvoirs les engluent dans les contraintes matérielles de la gestion de leurs avoirs. A contrario, l'Église catholique a vécu un véritable réveil religieux en France lorsqu'elle a été dépouillée de ses immenses propriétés immobilières par les lois Combes. Ne tirant aucune leçon de cette expérience, elle s'accroche partout où elle le peut encore à ses prébendes et à sa bureaucratie.

Il est encore possible d'abroger l'article 51 et d'exiger que les Églises et les loges maçonniques soient des associations comme les autres, jouissant d'une totale liberté dans l'égalité. Pour cela, j'ai promu, avec les **élus radicaux du Parlement européen**, une proposition de résolution, déjà signée par 253 parlementaires européens et soutenue par 283 députés nationaux. Nous l'avons adressé au Conseil européen, aux gouvernements des États membres et aux parlements nationaux.

Ce combat n'est pas sans importance. Les conséquences du statut des Églises seront nombreuses. Parmi celles-ci évoquons seulement l'influence obscurantiste de l'Église catholique en matière d'utilisation de recherche scientifique. Devrons-nous, dans le cadre du " dialogue transparent et régulier " que l'on tente d'instituer, accepter que l'Église catholique parvienne à faire interdire la recherche scientifique utilisant des embryons humains privant ainsi des millions de malades de possibilités de soins ? Plus que jamais, une grande réforme est nécessaire en Europe, aussi bien politique que religieuse.

Maurizio Turco

Député européen.

[1] Cf. The European project in the world : between values and politics, discours de Romano Prodi à la Fondation Don Tonino Bello, 13 juin 2003.

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions Thomas Paine, SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny. Siège social : 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France. Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN en cours. CMPP en cours.

Voltaire est publié 200 fois par an et distribué par courrier électronique au format PDF.

Prix de vente au numéro par AlloPass :

Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zelande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnement trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

Abonnement annuel : particuliers 72 €, institutions et société 180 €.

Paieement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php.

Qui peut sauver l'Union européenne ?

Analyse

Le sommet européen de Bruxelles, les 13 et 14 décembre, revêt une importance dramatique. Les institutions sont arrivées à saturation au moment où l'Union s'élargit. Le Traité de Nice, qui est sensé définir une nouvelle règle du jeu est inapplicable et le projet de Traité constitutionnel, qui de toute manière ne pourrait être mis en œuvre qu'en 2009, ne fait pas consensus. Bref, alors qu'aux sommets précédents on pouvait toujours repousser à plus tard les décisions urgentes, on se trouve cette fois à un point limite au-delà duquel l'Union politique est menacée de paralysie progressive. Jean-Luc Dehaene, Giuliano Amato et Valéry Giscard d'Estaing, qui se voyaient déjà en pères fondateurs des États-Unis d'Europe, supplient dans *Le Monde* qu'on ne rejette pas le projet qu'ils ont rédigé.

Javier Solana, quant à lui, ne s'inquiète pas de l'asphyxie politique de l'Union pourvu qu'elle reste arrimée à l'OTAN. Dans l'*International Herald Tribune*, il défend la doctrine qu'il espère voir approuvée par le Conseil. Sachant qu'elle n'est que la déclinaison régionale de la doctrine post-11 septembre de la Maison-Blanche, elle s'accommodera fort bien d'un échec sur la Constitution. Enfin, le vice-Premier ministre turc, Abdullah Gül, revient à la charge, dans le même quotidien, pour promouvoir la candidature de son pays à l'Union.

Danielle Pletka, de l'American Enterprise Institute, déplore dans le *Jerusalem Post* la dérive de la politique étrangère de George W. Bush depuis qu'il se concentre sur sa campagne électorale. Certes, écrit-elle en substance, les États-Unis occupent l'Irak, mais le discours de l'Axe du Mal annonçait des actions successives contre l'Iran et la Corée du Nord. Devra-t-on attendre la fin des élections pour appliquer ce programme ?

Mais cet « immobilisme » n'est peut-être pas uniquement dû aux questions

intérieures états-uniennes : l'occupation de l'Irak tourne au fiasco. Abdul-Amir Al-Rikabi, opposant irakien vivant en exil en France, annonce dans *Al-Ahram* la création d'un Comité préparatoire pour un Conseil constituant irakien. L'idée est de s'appuyer sur la Fédération de Russie pour convoquer une conférence internationale sur l'Irak. Celle-ci relèverait la Coalition de ses obligations et restituerait aux Irakiens leur souveraineté. Ils pourraient alors rédiger eux-mêmes leur loi fondamentale.

Enfin Mohamed ElBaradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, se félicite dans *Ha'aretz* des progrès accomplis pour prévenir la nucléarisation de l'Iran. Mais c'est pour énoncer l'exigence qui fâche : le moment est venu de se préoccuper de la dénucléarisation de toute la région, donc d'Israël.

Abdullah Gül



Abdullah Gül est vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères turc.

« Ce que mon gouvernement a fait »

Source : International Herald Tribune

Référence : « My government has delivered », par Abdullah Gül, *International Herald Tribune*, 12 décembre 2003.

L'actuel gouvernement du Parti de la justice et du développement en Turquie n'est au pouvoir que depuis un peu plus d'un an, mais a déjà beaucoup entrepris. Nous avons démocratisé le pays avec le soutien de tous les segments de la société turque pour être en harmonie avec les standards européens. Les réformes politiques se sont accompagnées de réformes économiques permettant de stabiliser le pays par la désinflation et la facilitation des investissements étrangers.

En politique étrangère, nous avons amélioré nos relations avec la Grèce, la Bulgarie et la Syrie et nous contribuons à la stabilité du Caucase en organisant des réunions avec l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Nous sommes un des rares pays à entretenir de bonnes relations avec Israël et la Palestine et nous pouvons donc jouer un rôle important dans le processus de paix israélo-palestinien et la stabilisation du Moyen-Orient. Nous pouvons également contribuer à la reconstruction de l'Irak. Enfin, mon gouvernement a fortement encouragé la reprise des négociations sur Chypre.

Tout cela a entraîné une prise de conscience de plus en plus forte en Europe de l'importance de la Turquie et de ce qu'elle pourrait apporter, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de défense commune. Le sommet de Bruxelles à venir est un rendez-vous important avant celui, décisif, de décembre 2004 qui verra peut-être l'acceptation de l'adhésion de la Turquie.

Giuliano Amato, Jean-Luc Dehaene, Valéry Giscard d'Estaing



Giuliano Amato, ancien président du conseil italien (1992-1993 et 2000-2001), est sénateur italien et était vice président de la Convention européenne.



Jean-Luc Dehaene, ancien premier ministre belge (1992-1999), était vice président de la Convention européenne.



Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République française (1974-1981), était président de la Convention européenne.

« L'Europe demain : la seule grille de lecture »

Source : Le Monde

Référence : « L'Europe demain : la seule grille de lecture », par Jean-Luc Dehaene, Giuliano Amato et Valéry Giscard d'Estaing, *Le Monde*, 12 décembre 2003.

Même si on peut prédire que la presse s'en réjouirait, un mauvais compromis n'est pas souhaitable dans le dossier de la Constitution européenne. Mieux vaudrait alors qu'il n'y ait pas d'accord.

Un mauvais compromis entraînerait l'impuissance et l'inefficacité. Il serait de toute façon rejeté par quelques parlements nationaux et par le **Parlement européen**. Au contraire, si un projet de constitution clair et démocratique se dessine, même s'il n'obtient pas l'unanimité, il tracera la perspective de demain et nous pourrons entamer le processus de ratification. Comme cette constitution ne doit entrer en vigueur qu'en 2009, nous pourrons faire adopter la « bonne Constitution ».

Il faut que le texte respecte les grandes lignes du projet de la **Convention européenne** et c'est au regard de la concordance avec ce texte qu'on pourra juger des succès du sommet de Bruxelles.

Javier Solana



Ancien ministre socialiste espagnol des Affaires étrangères (1992-1995) et ancien secrétaire général de l'OTAN (1995-1999), Javier Solana est le haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

« Joindre les forces contre les menaces communes »

Source : International Herald Tribune

Référence : « Joining forces against common threats », par Javier Solana, *International Herald Tribune*, 12 décembre 2003.

Ce week-end, le sommet des dirigeants européens à Bruxelles va adopter la première stratégie de sécurité européenne, une stratégie née de la reconnaissance du fait que nous sommes plus forts quand nous avons une représentation commune des risques. Ce qui est aussi vrai en Europe que dans les relations transatlantiques et la communauté internationale.

Avec une population de 450 millions d'habitants et une production représentant le quart du PIB mondial, l'Europe a des responsabilités régionales et globales. Nous devons développer notre sécurité et l'étendre à nos nouvelles frontières, à l'Est et vers les pays arabes. Nous devons nous engager dans ces régions et, notamment dans la résolution du conflit israélo-palestinien.

Dans un monde interdépendant, notre première ligne de défense est bien souvent loin de nos frontières et il faut être prêts à s'engager préventivement contre les menaces immédiates, mais aussi dans toute situation pouvant dégénérer. Pour cela nous avons besoin d'armée plus mobile et plus flexible et nous devons mieux répartir nos ressources entre nous. Nous devons aussi développer des capacités de gestion des situations d'après crise, comme des forces de police.

Le partenariat de l'Europe avec les États-Unis est irremplaçable et l'OTAN est une expression importante de cette relation. Notre sécurité dépend d'un système multilatéral. Il nous faut également développer nos relations dans ce domaine avec les puissances régionales afin d'avoir une Europe plus active et plus capable.

Danielle Pletka



Danielle Pletka est vice-présidente chargée des questions d'affaires étrangères et de défense

« L'Amérique à la dérive »

Source : Jerusalem Post

Référence : « America adrift », par Danielle Pletka, *Jerusalem Post*, 12 décembre 2003.

Le 29 janvier 2002, dans son discours sur l'« Axe du Mal », George W. Bush avait désigné trois pays. Il a convaincu le peuple américain de renverser le régime du premier d'entre eux : l'Irak. Toutefois, depuis ce jour d'avril où la statue de Saddam Hussein a été renversée, la politique états-unienne vis-à-vis de l'Irak, de l'Iran et de la Corée du Nord semble à la dérive et cela pourrait

avoir des conséquences catastrophique.

Il apparaît aujourd'hui que le renversement de Saddam Hussein était la partie la plus facile du travail. Reconstruire l'Irak est beaucoup plus difficile. Les changements de plans successifs et le manque de confiance de l'administration dans les Irakiens sont de mauvais signaux envoyés à la région dont l'Irak est censé devenir la pierre angulaire. Pourtant, l'Irak reste le seul relatif succès de la politique définie en janvier 2002.

Le régime iranien reste intact et les différents services du gouvernement mènent à son égard des politiques contradictoires. Les Iraniens ont donc acquis la certitude qu'ils ne seraient pas attaqués par les États-Unis et ils ont commencé une relation chaleureuse avec Al Qaïda, continuent de financer le Hamas et le Hezbollah et sont parvenus à un accord avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) qui laissera aux mollahs le temps de développer des armes nucléaires. Simultanément, ce régime organise les troubles en Irak.

La Corée du Nord, de son côté, développe des armes nucléaires en toute impunité et les discussions entamées et regroupant six pays sont finalement devenues un mécanisme de pression pour pousser les États-Unis à faire des concessions vis-à-vis de Pyongyang. Certains services de l'administration Bush utilisent par ailleurs les Japonais et les Sud-coréens pour négocier indirectement avec Pyongyang. On ne peut même pas les accuser de saper la politique de l'administration Bush, car il n'y a pas de politique définie.

Il faut revenir aux principes du discours de l' « Axe du mal » et nous attaquer aux pays qui développent des armes de destruction massive et des liens avec le terrorisme. Nous devrions redéployer nos troupes en Corée du Sud, accueillir les réfugiés nord-coréens aux États-Unis et réarmer le Japon pour faire pression sur Pékin qui soutient Pyongyang. En Iran, il faut soutenir l'opposition qui souhaite la fin du régime des mollahs.

Abdul-Amir Al-Rikabi

Abdul-Amir Al-Rikabi est un opposant irakien au régime de Saddam Hussein et à l'occupation états-unienne de l'Irak vivant en France.

« Un déroulement alternatif »

Source : Al-Ahram

Référence : « An alternative course », par Abdul-Amir Al-Rikabi, *Al Ahram*, 12 décembre 2003.

Face à la mauvaise direction de l'Irak par les États-Unis, la Russie a proposé, avec le soutien de la France et du secrétaire général de l'ONU, de rassembler une conférence internationale. Il est en effet temps d'organiser une réponse nationale et internationale à la gestion du pays par les États-Unis.

Dans le cadre du Forum social européen, une délégation des représentants des forces nationales irakiennes ont annoncé la formation d'un secrétariat pour le comité préparatoire du Conseil constituant irakien. Nous avons malheureusement eu peu d'écho dans les médias. Cette initiative est venue de la rencontre d'une délégation d'opposants irakiens avec Amr Moussa, le secrétaire général de la Ligue Arabe. Nous lui avons présenté notre projet de former un

conseil regroupant les différents mouvements irakiens afin de rédiger une constitution. Il nous a soutenu et nous a suggéré de rassembler d'abord le plus grand nombre de mouvements avant de soumettre notre projet à la Ligue arabe. Notre secrétariat cherche donc à rassembler partout dans le monde des mouvements irakiens, mais nous devons nous dépêcher car Paul Bremer s'est lui aussi activé de son côté.

Dans ces conditions, l'initiative russe tombe à point nommé pour rassembler toutes les forces qui s'opposent à la politique états-unienne en Irak. Avant la guerre, la France, l'Allemagne, la Russie et la Chine n'ont pas voulu s'associer notre proposition de changement de régime sans guerre avec le soutien des pays arabes. Ils ont préféré s'opposer à Washington dans le seul Conseil de sécurité. Aujourd'hui nous espérons qu'ils soutiendront les nationalistes irakiens dans leur volonté de former un conseil constituant avec le soutien de la communauté internationale. Ce serait un moyen de mettre fin à l'occupation et de secouer l'hégémonie américaine.

Mohamed ElBaradei



Mohamed ElBaradei est directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

« Casser de l'atome »

Source : Ha'aretz

Référence : « Atom-smashing », par Mohamed ElBaradei, *Ha'aretz*, 12 décembre 2003.

Ce texte est tiré d'une interview.

Je peux comprendre le sentiment d'insécurité du peuple juif du fait de son histoire, mais est-ce que les Israéliens sont plus en sécurité aujourd'hui avec l'arme atomique qu'il y a 50 ans ? Bien qu'Égyptien, je n'ai rien contre Israël. J'ai une vision globale de la région et je n'apprecie pas le *statu quo* actuel. Il faut ouvrir un dialogue entre tous les pays de la région pour bannir les armes nucléaires, mais aussi les armes chimiques ou biologiques. Faute de quoi nous assisterons à une accélération de la course aux armements. Malheureusement, Israël estime qu'il ne peut pas engager de discussion tant que les pays arabes ne l'auront pas reconnu et qu'il n'y aura pas d'accord de paix global tandis que les pays arabes estiment que c'est, au contraire, un préalable. J'aimerais qu'Israël, comme tous les pays du monde, renonce à ses armes nucléaires. Je pense que tous peuvent bénéficier d'un Moyen-Orient dénucléarisé dans le cadre d'un système de sécurité collective qui pourrait accueillir un futur État palestinien. Contrairement à ce qui a été dit, nous n'avons pas échoué en Iran. Nous avons récemment découvert qu'il y avait des recherches en laboratoire sur le plutonium, ce qui est difficile à trouver. Toutefois, les Iraniens affirment que ces recherches ont un but pacifique et il n'y a pas de preuves du contraire. Quoi qu'il en soit, s'il y avait eu une production massive d'uranium enrichi pour construire de l'armement nucléaire, nous l'aurions trouvée. Beaucoup soupçonnent l'Iran de tenter de fabriquer des armes nucléaires. Nous ne travaillons pas sur des soupçons, mais sur des faits et des informations, venant de toutes sources que nous recoupons par la suite.

Le monde vu du Proche-Orient. Tous les jours, le Réseau Voltaire relève les informations publiées dans la presse du Proche-Orient et les résume sous forme de dépêches sourcées. Cette rubrique dresse un panorama de la perception des événements par les différents protagonistes.

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

Ha'aretz



Quotidien de référence de la gauche intellectuelle israélienne. Propriété de la famille Schocken. Diffusé à 75 000 exemplaires.

L'émissaire états-unien chargé des questions de l'Holocauste déclare qu'il est difficile d'enseigner sur ce sujet dans les pays européens à forte minorité musulmane

Référence : « U.S. envoy notes 'disturbing link' between anti-Semitism and anti-Americanism », par Amiram Barkat, *Ha'aretz*, 11 décembre 2003.

L'ambassadeur Edward O'Donnell, émissaire spécial états-unien pour les Questions de l'Holocauste, a déclaré, mercredi 10 décembre, qu'« *il existe un lien dérangeant entre le phénomène d'antisémitisme et d'antiaméricanisme, de même que l'antimondialisation, en Europe* ».

Selon lui, ces trois phénomènes proviennent des mêmes cercles de la société européenne. Il n'a pas souhaité préciser de quels cercles il parlait, mais a ajouté un peu plus tard : « *Cela importe peu de savoir s'il s'agit de l'extrême-gauche, de l'extrême-droite, ou des deux* ».

Il a également confié aux journalistes de *Ha'aretz* que certains pays rencontrent des difficultés nouvelles à enseigner aux jeunes originaires d'Afrique du Nord l'histoire de l'Holocauste. Selon lui, les enseignants sont parfois réticents à délivrer de tels cours, craignant les réactions des étudiants musulmans.

Edward O'Donnell, qui est le président temporaire d'un groupe de travail international sur l'enseignement de l'Holocauste, a ajouté que cette question avait été abordée par son organisation la semaine passée, après qu'un membre eut évoqué ce problème partagé par un certain nombre de pays européens ayant une forte population nord-africaine.

O'Donnell était auparavant l'assistant du sous-secrétaire d'État Stuart Eizenstat, qui a eu en charge de négocier les principaux accords concernant l'Holocauste et son indemnisation.

IRNA



L'IRNA est l'agence de presse officielle iranienne. Elle publie, sous forme de dépêches, une fidèle retranscription des débats qui traversent le pouvoir iranien, ainsi qu'un compte rendu détaillé des négociations diplomatiques de la république islamique.

Le président iranien compte sur un axe Iran-Pakistan-Turquie pour stabiliser la région

Référence : « Khatami : Iran-Pakistan-Turkey cooperation significant for region », IRNA, 11 décembre 2003.

Le président iranien, Mohammed Khatami, a déclaré à Genève, mercredi 10 décembre, que la coopération entre l'Iran, le Pakistan et la Turquie était essentielle pour la stabilité et le calme dans la région. Il a notamment indiqué au Premier ministre pakistanais, Mir Zafarullah Jamali, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'ONU, que Téhéran et Islamabad devraient œuvrer pour l'établissement d'un gouvernement centralisé populaire en Afghanistan, mais aussi pour la reconstruction et le rétablissement du calme et de la stabilité dans le pays.

Le président iranien a précisé que le retrait des troupes étrangères, le transfert de la souveraineté au peuple et l'unité et la solidarité au sein de l'ensemble des groupes ethniques étaient des préalables à la stabilisation de la paix et du calme en Afghanistan et en Irak.

Il a appelé à un renforcement de la coopération entre l'Iran et le Pakistan dans tous les domaines, notamment l'extension et la construction de voies de communication. Mir Zafarullah Jamali, de son côté, a souligné l'importance de la coopération des deux pays dans le dossier afghan et a appelé à une coopération régionale.

IRNA



L'IRNA est l'agence de presse officielle iranienne. Elle publie, sous forme de dépêches, une fidèle retranscription des débats qui traversent le pouvoir iranien, ainsi qu'un compte rendu détaillé des

Le président iranien évoque avec Kofi Annan la participation de l'ONU à la stabilisation de l'Irak

Référence : « Khatami renews Iran's call for pivotal UN role in Iraq », IRNA, 11 décembre 2003.

Le président iranien Mohammed Khatami a rencontré, jeudi 11 décembre, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'ONU à Genève. Il lui a réaffirmé la volonté de Téhéran de voir l'ONU jouer un rôle central en Irak.

Se disant inquiet de la détérioration de la situation sur le terrain, liée à l'occupation états-unienne, il a indiqué que l'Iran accueillerait très favorablement un plan de l'ONU pour rétablir la paix et la stabilité en Irak avec

négociations diplomatiques de la république islamique.

la participation des pays voisins. Il a également fait part au secrétaire général de l'ONU de son inquiétude quant à la répression israélienne que subissent les Palestiniens.

Kofi Annan a décrit la situation sécuritaire de l'Irak comme étant inquiétante et a dit espérer qu'une solution appropriée soit trouvée pour régler la crise avec la participation des pays voisins et des Nations Unies.

Il a également exprimé sa satisfaction quant à la coopération de l'Iran avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) et qualifié de positif l'accord signé avec les pays de l'Union européenne sur le programme nucléaire iranien.

IRNA



L'IRNA est l'agence de presse officielle iranienne. Elle publie, sous forme de dépêches, une fidèle retranscription des débats qui traversent le pouvoir iranien, ainsi qu'un compte rendu détaillé des négociations diplomatiques de la république islamique.

Le président libanais rencontre son homologue iranien en marge d'une conférence organisée par l'ONU

Référence : « Iranian, Lebanese Presidents confer in Geneva », IRNA, 11 décembre 2003.

Le président iranien, Mohammed Khatami, a rencontré, jeudi 11 décembre, son homologue libanais, Emile Lahoud, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'ONU à Genève. Au cours de l'entretien, le président iranien a réaffirmé la nécessité d'un retrait des troupes d'occupation d'Irak, d'un transfert des questions domestiques au peuple irakien et de la formation d'un gouvernement démocratique pour rétablir la paix et la tranquillité.

Les deux hommes ont qualifié la politique israélienne dans la région de principal obstacle à la paix et ont indiqué qu'une paix fondée sur la justice, dans les territoires occupés, dépendrait de la reconnaissance officielle des droits inaliénables des Palestiniens. Ils ont également fait référence au Hezbollah en tant que combattants de la liberté luttant contre l'occupation israélienne et pour son indépendance.

Mohammed Khatami et Emile Lahoud ont souligné la nécessité de développer des liens réciproques, avec une exploitation pleine et entière des potentiels des deux pays.

De son côté, Emile Lahoud a exprimé sa satisfaction quant à la position raisonnable de l'Iran qui est parvenu à un accord avec les pays de l'Union européenne et a signé le protocole additionnel du Traité de non-prolifération (TNP) afin de désamorcer la crise.

Arab News



Arab News est un quotidien saoudien qui propose, en plus de quelques articles originaux, une traduction en anglais des articles d'*Asharq Al-Awsat*. Celui-ci appartient au Saudi Research Marketing Group du Dr. Abdulmuhsun Alakkas, membre du Conseil consultatif saoudien.

Les États-Unis nomment un dirigeant pétrolier ambassadeur en Arabie saoudite

Référence : « New US Envoy May Take Charge Next Month », par Barbara Ferguson, *Arab News*, 12 décembre 2003.

Le sénat états-unien a confirmé, jeudi 11 décembre 2003, la nomination d'un spécialiste texan du pétrole, James C. Oberwetter, au poste qu'ambassadeur en Arabie saoudite.

James C. Oberwetter, âgé de 59 ans, est le vice-président des questions gouvernementales et publiques pour la société Hunt Oil, à Dallas. Il est aussi un proche ami de la famille Bush. Avant d'entrer chez Hunt Oil, il était d'ailleurs l'attaché de presse de George W. Bush, alors représentant de Houston au Congrès états-unien. Après son élection à la Maison-Blanche, il a participé à l'équipe de transition de George W. Bush, avant de rentrer au sein de l'Agence de protection de l'environnement.

Sa nomination a suscité des réactions favorables de la part de son prédécesseur en Arabie saoudite, l'ambassadeur Robert Jordan, ainsi que de Tom Meurer, un autre dirigeant de la société Hunt Oil. Selon ce dernier, James Oberwetter « a été un membre actif du Parti républicain au cours des trente dernières années. Il a été l'un des principaux artisans du succès du Parti républicain au Texas. »

Jerusalem Post



Le *Jerusalem Post* est le quotidien de la droite israélienne. Il sert de passerelle entre les jusqu'au-boutistes israéliens et les néo-conservateurs états-uniens. Le journal appartient au groupe Hollinger International, au Conseil d'administration duquel on trouve Henry Kissinger et Richard Perle.

Pour l'armée israélienne, la Ligne bleue pourrait devenir « transparente »

Référence : « IDF doesn't rule out crossing 'blue line' - official », par Margot Dudkevitch, 11 décembre 2003.

Un responsable militaire du Commandement nord de l'armée israélienne a confié au *Jerusalem Post*, sous couvert d'anonymat, que l'armée israélienne n'aurait aucune réticence à franchir la Ligne bleue - qui marque la frontière avec le Liban - si un soldat israélien venait à être enlevé. Quiconque franchira la frontière dans l'autre sens (du Liban vers Israël) sera abattu, a-t-il ajouté. Selon lui, Tsahal met tout en œuvre pour empêcher un tel scénario, mais s'il venait à se produire, « *la Ligne bleue ne nous arrêtera pas. En ce qui me concerne, dans un tel cas, la Ligne bleue est transparente* ». Il a également indiqué qu'Israël devrait maintenir son droit d'attaquer la Syrie, sans qu'il s'agisse nécessairement d'une réponse à une attaque de Damas, mais simplement pour réprimer une tendance à l'escalade. Ces déclarations font écho à celles de responsables des services de sécurité israéliens selon lesquelles, si l'attentat contre l'école de Yokne'am n'avait pas été déjoué, Israël aurait envisagé un nouveau bombardement de positions syriennes. Ce responsable a ajouté que l'implication iranienne augmentait de façon notable au Liban. De nombreux officiels iraniens ont rencontré des responsables du Hezbollah, notamment l'ambassadeur iranien qui s'est rendu près de la frontière en leur compagnie. Selon lui, « *les Iraniens sont hautement impliqués - ils fournissent de l'équipement et des armes, il y a des programmes d'entraînement en Iran, les armes ne sont pas seulement envoyées d'Iran, mais aussi depuis la Syrie* ».

Récemment, deux chasseurs libanais ayant franchi la frontière ont été abattus par l'armée israélienne. Selon les autorités libanaises, l'incident s'est déroulé au Liban et leurs corps a ensuite été ramené en territoire israélien. Des propos démentis par Tel Aviv qui refuse la version selon laquelle il s'agissait simplement de « *chasseurs naïfs* ». Des mines et des bombes placées le long de la frontière par le Hezbollah ont également été découvertes par des patrouilles israéliennes.